

ATTESTATION.

Nous notaire soussigné, Michel LEUNEN, de résidence à Vilvoorde, attestons et confirmons que :

Monsieur ODDI Abdelilah, chauffeur de taxi, né à Tanger (Maroc) le dix-neuf juillet mil neuf cent soixante-huit, carte d'identité numéro 113 0073100 14, de nationalité belge, numéro national 680719 191 37, et son épouse Madame BELHAJ Touria, sans profession, née à Casablanca (Maroc) le vingt-sept février mil neuf cent septante-trois, carte d'identité numéro 113 0082996 16, de nationalité belge, numéro national 730227 442 04, domiciliés ensemble à 1800 VILVOORDE, Perksestraat 255

ont acquis ce jour de :

Monsieur VANDENBEMDEN Alain John Stany, électromécanicien, né à Uccle le trois janvier mil neuf cent soixante-sept, carte d'identité numéro 076 0044663 96, de nationalité belge, numéro national 670103 365 86 domicilié à 1140 BRUXELLES- EVERE, rue Stroobants 62 B85, et son épouse Madame DELLIS Isabelle Marianne, secrétaire, née à Schaerbeek le vingt-trois mai mil neuf cent soixante-six, carte d'identité numéro 076 0044662 95, de nationalité belge, numéro national 660523 002 50, domiciliée à 1140 BRUXELLES-EVERE, Avenue Henri Dunant 7 B29,

le bien immeuble suivant :

COMMUNE DE EVERE - première division

Dans un immeuble à appartements multiples dénommé "SAINT VINCENT IV", érigé sur un terrain sis rue Stroobants 62, ayant d'après titre une façade de cent quatorze mètres quatre-vingts centimètres et une superficie de cinquante-neuf ares nonante-huit centiares, cadastré d'après même titre section A numéro 98/P/3, actuellement cadastré sous les mêmes indications et pour la même superficie:

1. L'appartement du type G au cinquième étage, côté avant à l'extrême droite, désigné "G5", actuellement côté rue Stroobants numéro 62 et comprenant:

- en propriété privative et exclusive: hall avec deux vestiaires, cuisine équipée d'un frigo, une hotte, des armoires murales et bas, double évier, un réduit vide-poubelle, living avec feu ouvert, dégagement donnant accès à un local water-closet séparé, une salle de bains avec WC complète, trois chambres à coucher et deux terrasses; Outre la cave numéro 41 dans le sous-sol;
- en copropriété et indivision forcée: les cent et six/dixmillièmes des parties communes parmi lesquelles le terrain (106/10.000èmes).

2. Le garage-box au sous-sol, désigné "GB 11" et comprenant:

- en propriété privative et exclusive: le garage proprement dit et sa porte;
- en copropriété et indivision forcée: les huit/dixmillièmes des parties communes parmi lesquelles le terrain (8/10.000èmes).

**MICHEL LEUNEN**

Notaris – Notaire

Leuvensestraat 56

1800 VILVOORDE



Tel. 02/251.01.38

Fax 02/251.48.60

P.C.R.- C.C.P. 000-0702104-18

suivant acte reçu par le notaire soussigné et le notaire Gérard INDEKEU le treize mars  
deux mille trois.

Fait à Vilvoorde, le 13 mars 2003.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "MICHEL LEUNEN", is written over a series of three horizontal lines. The signature is fluid and cursive, with a vertical line extending upwards from the end of the third line.